

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

### BATI ACTIONS INVESTISSEMENT (Part I)

CODE ISIN : FR0010199075

FCP géré par SMA GESTION

OPCVM soumis au droit français

**Nom de l'initiateur :** SMA GESTION

**Site internet :** [www.smagestion.fr](http://www.smagestion.fr)

**Contact :** Appelez 01 40 59 72 09 pour de plus amples informations.

**Autorité compétente :** L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de SMA GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés. SMA GESTION est agréée en France sous le numéro GP97-133 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

**Date de production du document d'informations clés :** 21/06/2025

## Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

## En quoi consiste ce produit ?

**Type :** BATI ACTIONS INVESTISSEMENT (ici, « l'OPCVM » ou "le FCP" ou « l'OPC ») est un Fonds Commun de Placement de droit français. Le FCP n'ayant pas la personnalité morale, il n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés. Chaque porteur est imposé comme s'il était directement propriétaire d'une quotité de l'actif, en fonction du régime fiscal qui lui est applicable.

**Durée :** L'OPC a été créé le 01 août 2005 et sa durée d'existence prévue est de 99 ans.

**Objectifs :** En souscrivant dans le fonds Bati Actions Investissement, vous investissez dans un fonds dont l'objectif de gestion est de réaliser, par le biais d'une gestion active, une performance, nette de frais de gestion, supérieure à celle des marchés actions des pays de la Zone Euro sur la durée de placement recommandée.

La performance peut être comparée a posteriori à celle de l'indice EuroStoxx 50 (dividendes réinvestis) après prise en compte des frais courants. L'indice EuroStoxx 50 est représentatif des marchés actions des grandes capitalisations boursières des pays de la Zone Euro.

Le fonds est exposé à 90% minimum sur les marchés actions de la Zone Euro et des autres pays européens (les autres pays membres de l'Union Européenne, la Suisse, la Norvège et le Royaume Uni). Le processus d'investissement du fonds est fondé sur une approche purement « bottom-up » sans biais de style, et repose sur une analyse fondamentale de chaque titre candidat à l'investissement. Ce travail d'analyse s'appuie sur une méthodologie développée par les équipes de SMA Gestion constituée de trois étapes :

- La sélection de l'univers d'investissement : un premier filtre sélectionne des émetteurs dont le siège social se situe dans la zone géographique mentionnée ci-dessus et dont la capitalisation boursière est supérieure à 100 millions d'euros.
- L'analyse financière : les entreprises doivent présenter selon l'analyse de la société de gestion une rentabilité forte et pérenne, une structure financière saine, être positionnées dans un secteur qui n'est pas en décroissance structurelle et aligner les intérêts des investisseurs minoritaires sur celui du management et d'éventuels investisseurs majoritaires.
- La valorisation doit déterminer les prix d'interventions.

Le portefeuille (environ une cinquantaine de valeurs) est constitué par agrégation d'opportunités. Il est composé en majorité d'actions qui respectent les critères évoqués précédemment.

Des titres ne respectant qu'une partie des quatre critères mentionnés dans l'analyse financière peuvent néanmoins être intégrés au portefeuille en raison

premièrement de leur valorisation attractive et/ou deuxièmement d'éléments spécifiques concernant leurs fondamentaux (notamment restructuration en cours, retournement potentiel de l'activité, fusion/acquisition). Ces titres pourront représenter 50% maximum du portefeuille. Ne représenteront pas plus de 10% de l'actif net du fonds, les actions dont la capitalisation sera inférieure à 500 millions d'euros, et les actions en portefeuille dont la capitalisation deviendrait inférieure à 100 millions d'euros.

Le fonds peut investir jusqu'à 10% en produits de taux. L'investissement est réalisé en titres de créances libellés en euros émis par des émetteurs publics ou privés de notation Investment Grade. Aucun titre qualifié de spéculatif, par les agences de notation ou pas l'analyse de crédit interne de la société, ne sera présent dans le portefeuille.

Le fonds pourra investir dans les instruments dérivés qui exposeront ou couvriront le fonds au risque actions à hauteur de 10% maximum pour les futures sur indice, les options sur actions et sur indice et / ou 10% maximum pour les titres intégrant des dérivés. La somme des deux expositions ne dépassera pas 10% et n'entraînera aucune surexposition.

Le fonds est exposé à 30% maximum au risque de change.

**Indicateur de référence :** EuroStoxx 50 (dividendes réinvestis)

**Autres informations :** Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.

BATI ACTIONS INVESTISSEMENT relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

**Affectation des revenus :** Capitalisation et/ou distribution et/ou report de ses revenus et plus-values réalisées.

**Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats :** Les demandes de souscription et de rachat sont émises à tout moment et sont centralisées quotidiennement jusqu'à 12h auprès de CACEIS BANK. Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour de centralisation et réglées en J+2.

**Investisseurs de détail visés :** Tous souscripteurs.

**Dépositaire :** CACEIS BANK

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet [www.smagestion.fr](http://www.smagestion.fr) ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : SMA GESTION - 8 rue Louis Armand CS 71201 - 75038 PARIS Cedex 15.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 5 années.

**Avertissement :** Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :

**Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés :** Le recours aux produits dérivés peut impliquer un levier ayant pour conséquence une amplification des mouvements de marché sur l'OPCVM et peut engendrer des risques et des pertes importantes.

**Risque en capital :** Il existe un risque que le capital investi ne soit pas intégralement restitué. Le FCP n'intègre aucune garantie en capital.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

| Période de détention recommandée : 5 ans |                                                                                                                                                                                 |                              |                                                                        |
|------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|------------------------------------------------------------------------|
| Exemple d'investissement : 10 000 €      |                                                                                                                                                                                 |                              |                                                                        |
| Scénarios                                |                                                                                                                                                                                 | Si vous sortez après<br>1 an | Si vous sortez après<br>5 ans<br>(Période de détention<br>recommandée) |
| Minimum                                  | Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. |                              |                                                                        |
| Tensions                                 | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                                                                                          | 2 050 €                      | 3 280 €                                                                |
|                                          | Rendement annuel moyen                                                                                                                                                          | -79.51%                      | -19.98%                                                                |
| Défavorable                              | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                                                                                          | 8 270 €                      | 9 970 €                                                                |
|                                          | Rendement annuel moyen                                                                                                                                                          | -17.29%                      | -0.07%                                                                 |
| Intermédiaire                            | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                                                                                          | 10 180 €                     | 13 740 €                                                               |
|                                          | Rendement annuel moyen                                                                                                                                                          | 1.75%                        | 6.56%                                                                  |
| Favorable                                | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                                                                                          | 13 700 €                     | 16 810 €                                                               |
|                                          | Rendement annuel moyen                                                                                                                                                          | 37.04%                       | 10.94%                                                                 |

Scénarios 1 an : Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre décembre 2021 et décembre 2022, intermédiaire s'est produit pour un investissement entre novembre 2023 et novembre 2024 et favorable s'est produit pour un investissement entre octobre 2020 et octobre 2021.

Scénarios 5 ans : Ce type de scénario défavorable est une estimation, intermédiaire s'est produit pour un investissement entre janvier 2016 et janvier 2021 et favorable s'est produit pour un investissement entre octobre 2016 et octobre 2021.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce tableau affiche les montants que vous pourriez obtenir en fonction de différents scénarii et selon les paramètres suivants :

- un investissement de 10 000 € ;
- et des durées de détention d'1 an et de 5 ans, cette dernière étant égale à la période de détention recommandée.

Ces différents scénarios indiquent la façon dont votre investissement pourrait se comporter et vous permettent d'effectuer des comparaisons avec d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Que se passe-t-il si SMA GESTION n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le FCP est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de Gestion. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du FCP conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du FCP est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du FCP.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

|                                 | Si vous sortez<br>après 1 an | Si vous sortez<br>après 5 ans<br>(Période de détention<br>recommandée) |
|---------------------------------|------------------------------|------------------------------------------------------------------------|
| Coûts totaux                    | 499 €                        | 1 231 €                                                                |
| Incidence des coûts annuels (*) | 5.01%                        | 1.99% chaque année                                                     |

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8.56% avant déduction des coûts et de 6.56% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

## Composition des coûts :

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie                         |                                                                                                                                                                                                                                                               | Si vous sortez après 1 an |
|-------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Coûts d'entrée                                                    | 2.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.                                                              | 200 EUR                   |
| Coûts de sortie                                                   | 2.00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.                                                                              | 196 EUR                   |
| Coûts récurrents prélevés chaque année                            |                                                                                                                                                                                                                                                               |                           |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1.00% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.                                                                                                                                 | 98 EUR                    |
| Coûts de transaction                                              | 0.05% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 5 EUR                     |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions              |                                                                                                                                                                                                                                                               |                           |
| Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement     | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.                                                                                                                                                                                                | 0 EUR                     |

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. Les parts de cet OPC sont des supports de placement à moyen terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification de son patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est susceptible de pénaliser l'investisseur.

Il existe dans votre fonds un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Veuillez vous référer à la page 10 du prospectus.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de la société SMA GESTION (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la société SMA GESTION : veuillez contacter la société SMA GESTION, par courriel (conformité\_smagestion@smabtp.fr) ou par courrier, de préférence avec A/R (SMA GESTION – à l'attention du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne – SMA GESTION – 8 rue Louis Armand CS 71201 - 75038 PARIS Cedex 15). Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société [www.smagestion.fr](http://www.smagestion.fr)
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

## Autres informations pertinentes

Le fonds BATI ACTION INVESTISSEMENT est un fonds article 8 selon la réglementation SFDR.

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur le lien suivant : [www.smagestion.fr](http://www.smagestion.fr).

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 5 ans ou 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les performances présentées dans ce diagramme le sont toutes charges incluses.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du code monétaire et financier et à la charte de médiation de l'Autorité des marchés financiers, le porteur pourra saisir, gratuitement, le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers sous réserve que (i) le porteur ait effectivement présenté une demande écrite aux services de SMA GESTION et ne soit pas satisfait de la réponse de SMA GESTION (ii) qu'aucune procédure contentieuse, ni aucune enquête de l'Autorité des Marchés Financiers, portant sur les mêmes faits ne soit en cours : Madame/Monsieur le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17, Place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02 - [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)

**Informations additionnelles pour les investisseurs en Suisse :** Le prospectus pour la Suisse, la feuille d'information de base, le règlement, les rapports semestriels et annuels et d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse du Fonds : Carnegie Fund Services S.A., 11, rue du Général-Dufour, CH-1204 Genève, tél: +41 22 705 11 78, web : [www.carnegie-fund-services.ch](http://www.carnegie-fund-services.ch). Le service de paiement en Suisse est Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Île, CH-1204 Genève. Les derniers prix des actions sont disponibles sur [www.fundinfo.com](http://www.fundinfo.com). L'indicateur de risque et les scénarios de performance ont été calculés et présentés conformément aux dispositions de la juridiction d'origine du Fonds. La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future et les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des actions. Pour les parts de fonds proposées en Suisse, le lieu d'exécution se situe au siège du représentant. Le for judiciaire est au siège du représentant, ou au siège ou au lieu de domicile de l'investisseur.

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

### BATI ACTIONS INVESTISSEMENT (Part P)

CODE ISIN : FR0010912550

FCP géré par SMA GESTION

OPCVM soumis au droit français

**Nom de l'initiateur :** SMA GESTION

**Site internet :** [www.smagestion.fr](http://www.smagestion.fr)

**Contact :** Appelez le 01 40 59 72 09 pour de plus amples informations.

**Autorité compétente :** L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de SMA GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés. SMA GESTION est agréée en France sous le numéro GP97-133 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

**Date de production du document d'informations clés :** 21/06/2025

## Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

## En quoi consiste ce produit ?

**Type :** BATI ACTIONS INVESTISSEMENT (ici, « l'OPCVM » ou "le FCP" ou « l'OPC ») est un Fonds Commun de Placement de droit français. Le FCP n'ayant pas la personnalité morale, il n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés. Chaque porteur est imposé comme s'il était directement propriétaire d'une quotité de l'actif, en fonction du régime fiscal qui lui est applicable.

**Durée :** L'OPC a été créé le 01 août 2005 et sa durée d'existence prévue est de 99 ans.

**Objectifs :** En souscrivant dans le fonds Bati Actions Investissement, vous investissez dans un fonds dont l'objectif de gestion est de réaliser, par le biais d'une gestion active, une performance, nette de frais de gestion, supérieure à celle des marchés actions des pays de la Zone Euro sur la durée de placement recommandée.

Sa performance peut être comparée a posteriori à celle de l'indice EuroStoxx 50 (dividendes réinvestis) après prise en compte des frais courants. L'indice EuroStoxx 50 est représentatif des marchés actions des grandes capitalisations boursières des pays de la Zone Euro.

Le fonds est exposé à 90% minimum sur les marchés actions de la Zone Euro et des autres pays européens (les autres pays membres de l'Union Européenne, la Suisse, la Norvège et le Royaume Uni). Le processus d'investissement du fonds est fondé sur une approche purement « bottom-up » sans biais de style, et repose sur une analyse fondamentale de chaque titre candidat à l'investissement. Ce travail d'analyse s'appuie sur une méthodologie développée par les équipes de SMA Gestion constituée de trois étapes :

- La sélection de l'univers d'investissement : un premier filtre sélectionne des émetteurs dont le siège social se situe dans la zone géographique mentionnée ci-dessus et dont la capitalisation boursière est supérieure à 100 millions d'euros.
- L'analyse financière : les entreprises doivent présenter selon l'analyse de la société de gestion une rentabilité forte et pérenne, une structure financière saine, être positionnées dans un secteur qui n'est pas en décroissance structurelle et aligner les intérêts des investisseurs minoritaires sur celui du management et d'éventuels investisseurs majoritaires.
- La valorisation doit déterminer les prix d'interventions.

Le portefeuille (environ une cinquantaine de valeurs) est constitué par agrégation d'opportunités. Il est composé en majorité d'actions qui respectent les critères évoqués précédemment.

Des titres ne respectant qu'une partie des quatre critères mentionnés dans l'analyse financière peuvent néanmoins être intégrés au portefeuille en raison

premièrement de leur valorisation attractive et/ou deuxièmement d'éléments spécifiques concernant leurs fondamentaux (notamment restructuration en cours, retournement potentiel de l'activité, fusion/acquisition). Ces titres pourront représenter 50% maximum du portefeuille. Ne représenteront pas plus de 10% de l'actif net du fonds, les actions dont la capitalisation sera inférieure à 500 millions d'euros, et les actions en portefeuille dont la capitalisation deviendrait inférieure à 100 millions d'euros

Le fonds peut investir jusqu'à 10% en produits de taux. L'investissement est réalisé en titres de créances libellés en euros émis par des émetteurs privés ou publics de notation Investment Grade. Aucun titre qualifié de spéculatif, par les agences de notation ou par l'analyse crédit interne de la société, ne sera présent dans le portefeuille

Le fonds peut investir dans les instruments dérivés qui exposeront ou couvriront le fonds au risque actions à hauteur de 10% maximum pour les futures sur indice, les options sur actions et sur indice et /ou 10% maximum pour les titres intégrant des dérivés. La somme des deux expositions ne dépassera pas 10% et n'entraînera aucune surexposition.

Le fonds est exposé à 30% maximum au risque de change.

**Indicateur de référence :** EuroStoxx 50 (dividendes réinvestis)

**Autres informations :** Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.

BATI ACTIONS INVESTISSEMENT relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

**Affectation des revenus :** Capitalisation et/ou distribution et/ou report de ses revenus et plus-values réalisées.

**Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats :** Les demandes de souscription et de rachat sont émises à tout moment et sont centralisées quotidiennement jusqu'à 12h auprès de CACEIS BANK. Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour de centralisation et réglées en J+2.

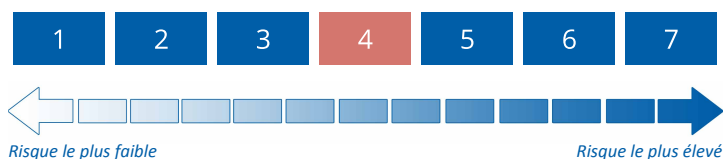
**Investisseurs de détail visés :** Tous souscripteurs

**Dépositaire :** CACEIS BANK

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet [www.smagestion.fr](http://www.smagestion.fr) ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : SMA GESTION - 8 rue Louis Armand CS 71201 - 75038 PARIS Cedex 15.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 5 années.



**Avertissement :** Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :

**Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés :** Le recours aux produits dérivés peut impliquer un levier ayant pour conséquence une amplification des mouvements de marché sur l'OPCVM et peut engendrer des risques et des pertes importantes.

**Risque en capital :** Il existe un risque que le capital investi ne soit pas intégralement restitué. Le FCP n'intègre aucune garantie en capital.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

| Période de détention recommandée : 5 ans |                                                                                                                                                                                 |                              |                                                                        |
|------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|------------------------------------------------------------------------|
| Exemple d'Investissement : 10 000 €      |                                                                                                                                                                                 |                              |                                                                        |
| Scénarios                                |                                                                                                                                                                                 | Si vous sortez après<br>1 an | Si vous sortez après<br>5 ans<br>(Période de détention<br>recommandée) |
| Minimum                                  | Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. |                              |                                                                        |
| Tensions                                 | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                                                                                          | 2 050 €                      | 3 280 €                                                                |
|                                          | Rendement annuel moyen                                                                                                                                                          | -79.49%                      | -20.00%                                                                |
| Défavorable                              | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                                                                                          | 8 200 €                      | 9 530 €                                                                |
|                                          | Rendement annuel moyen                                                                                                                                                          | -18.02%                      | -0.97%                                                                 |
| Intermédiaire                            | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                                                                                          | 10 080 €                     | 13 140 €                                                               |
|                                          | Rendement annuel moyen                                                                                                                                                          | 0.84%                        | 5.61%                                                                  |
| Favorable                                | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                                                                                          | 13 580 €                     | 16 070 €                                                               |
|                                          | Rendement annuel moyen                                                                                                                                                          | 35.80%                       | 9.95%                                                                  |

Scénarios 1 an : Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre décembre 2021 et décembre 2022, intermédiaire s'est produit pour un investissement entre novembre 2023 et novembre 2024 et favorable s'est produit pour un investissement entre octobre 2020 et octobre 2021.

Scénarios 5 ans : Ce type de scénario défavorable est une estimation, intermédiaire s'est produit pour un investissement entre janvier 2016 et janvier 2021 et favorable s'est produit pour un investissement entre octobre 2016 et octobre 2021.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce tableau affiche les montants que vous pourriez obtenir en fonction de différents scénarii et selon les paramètres suivants :

- un investissement de 10 000 € ;
- et des durées de détention d'1 an et de 5 ans, cette dernière étant égale à la période de détention recommandée.

Ces différents scénarios indiquent la façon dont votre investissement pourrait se comporter et vous permettent d'effectuer des comparaisons avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Que se passe-t-il si SMA GESTION n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le FCP est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de Gestion. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du FCP conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du FCP est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du FCP.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

|                                 | Si vous sortez<br>après 1 an | Si vous sortez<br>après 5 ans<br>(Période de détention<br>recommandée) |
|---------------------------------|------------------------------|------------------------------------------------------------------------|
| Coûts totaux                    | 587 €                        | 1 826 €                                                                |
| Incidence des coûts annuels (*) | 5.91%                        | 2.93% chaque année                                                     |

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8.54% avant déduction des coûts et de 5.61% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.



## Composition des coûts :

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie                         |                                                                                                                                                                                                                                                               | Si vous sortez après 1 an |
|-------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Coûts d'entrée                                                    | 2.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.                                                              | 200 EUR                   |
| Coûts de sortie                                                   | 2.00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.                                                                              | 196 EUR                   |
| Coûts récurrents prélevés chaque année                            |                                                                                                                                                                                                                                                               |                           |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1.90% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.                                                                                                                                 | 186 EUR                   |
| Coûts de transaction                                              | 0.05% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 5 EUR                     |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions              |                                                                                                                                                                                                                                                               |                           |
| Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement     | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.                                                                                                                                                                                                | 0 EUR                     |

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. Les parts de cet OPC sont des supports de placement à moyen terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification de son patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est susceptible de pénaliser l'investisseur.

Il existe dans votre fonds un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Veuillez vous référer à la page 10 du prospectus.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de la société SMA GESTION (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la société SMA GESTION : veuillez contacter la société SMA GESTION, par courriel (conformité\_smgestion@smabtp.fr) ou par courrier, de préférence avec A/R (SMA GESTION – à l'attention du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne – SMA GESTION - 8 rue Louis Armand CS 71201 - 75038 PARIS Cedex 15). Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société [www.smgestion.fr](http://www.smgestion.fr)
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

## Autres informations pertinentes

Le fonds BATI ACTIONS INVESTISSEMENT (part P) est destiné, entre autres, à être utilisé comme support dans les contrats d'assurance-vie et de capitalisation multirisques de SMAvie BTP. Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Le fonds BATI ACTIONS INVESTISSEMENT est un fonds article 8 selon la réglementation SFDR.

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur le lien suivant : [www.smgestion.fr](http://www.smgestion.fr)

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 5 ans ou 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les performances présentées dans ce diagramme le sont toutes charges incluses.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du code monétaire et financier et à la charte de médiation de l'Autorité des Marchés Financiers, le porteur pourra saisir, gratuitement, le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers sous réserve que (i) le porteur ait effectivement présenté une demande écrite aux services de SMA GESTION et ne soit pas satisfait de la réponse de SMA GESTION (ii) qu'aucune procédure contentieuse, ni aucune enquête de l'Autorité des Marchés Financiers, portant sur les mêmes faits ne soit en cours : Madame/Monsieur le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17, Place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02 - [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)

**Informations additionnelles pour les investisseurs en Suisse :** Le prospectus pour la Suisse, la feuille d'information de base, le règlement, les rapports semestriels et annuels et d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse du Fonds : Carnegie Fund Services S.A., 11, rue du Général-Dufour, CH-1204 Genève, tél: +41 22 705 11 78, web : [www.carnegie-fund-services.ch](http://www.carnegie-fund-services.ch). Le service de paiement en Suisse est Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'île, CH-1204 Genève. Les derniers prix des actions sont disponibles sur [www.fundinfo.com](http://www.fundinfo.com). L'indicateur de risque et les scénarios de performance ont été calculés et présentés conformément aux dispositions de la juridiction d'origine du Fonds. La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future et les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des actions. Pour les parts de fonds proposées en Suisse, le lieu d'exécution se situe au siège du représentant. Le for judiciaire est au siège du représentant, ou au siège ou au lieu de domicile de l'investisseur.

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

### BATI ACTIONS INVESTISSEMENT (Part D)

CODE ISIN : FR0013405073

FCP géré par SMA GESTION

OPCVM soumis au droit français

**Nom de l'initiateur :** SMA GESTION

**Site internet :** [www.smagestion.fr](http://www.smagestion.fr)

**Contact :** Appelez le 01 40 59 72 09 pour de plus amples informations.

**Autorité compétente :** L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de SMA GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés. SMA GESTION est agréée en France sous le numéro GP97-133 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

**Date de production du document d'informations clés :** 21/06/2025

## Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

## En quoi consiste ce produit ?

**Type :** BATI ACTIONS INVESTISSEMENT (ici, « l'OPCVM » ou "le FCP" ou « l'OPC ») est un Fonds Commun de Placement de droit français. Le FCP n'ayant pas la personnalité morale, il n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés. Chaque porteur est imposé comme s'il était directement propriétaire d'une quotité de l'actif, en fonction du régime fiscal qui lui est applicable.

**Durée :** L'OPC a été créé le 05 avril 2019 et sa durée d'existence prévue est de 99 ans.

**Objectifs :** En souscrivant dans le fonds Bati Actions Investissement, vous investissez dans un fonds dont l'objectif de gestion est de réaliser, par le biais d'une gestion active, une performance, nette de frais de gestion, supérieure à celle des marchés actions des pays de la Zone Euro sur la durée de placement recommandée.

La performance peut être comparée a posteriori à celle de l'indice EuroStoxx 50 (dividendes réinvestis) après prise en compte des frais courants. L'indice EuroStoxx 50 est représentatif des marchés actions des grandes capitalisations boursières des pays de la Zone Euro.

Le fonds est exposé à 90% minimum sur les marchés actions de la Zone Euro et des autres pays européens (les autres pays membres de l'Union Européenne, la Suisse et la Norvège, et le Royaume Uni). Le processus d'investissement du fonds est fondé sur une approche purement « bottom-up » sans biais de style, et repose sur une analyse fondamentale de chaque titre candidat à l'investissement. Ce travail d'analyse s'appuie sur une méthodologie développée par les équipes de SMA Gestion constituée de trois étapes :

- La sélection de l'univers d'investissement : un premier filtre sélectionne des émetteurs dont le siège social se situe dans la zone géographique mentionnée ci-dessus et dont la capitalisation boursière est supérieure à 100 millions d'euros.
- L'analyse financière : les entreprises doivent présenter selon l'analyse de la société de gestion une rentabilité forte et pérenne, une structure financière saine, être positionnées dans un secteur qui n'est pas en décroissance structurelle et aligner les intérêts des investisseurs minoritaires sur celui du management et d'éventuels investisseurs majoritaires.
- La valorisation doit déterminer les prix d'interventions.

Le portefeuille (environ une cinquantaine de valeurs) est constitué par agrégation d'opportunités. Il est composé en majorité d'actions qui respectent les critères évoqués précédemment.

Des titres ne respectant qu'une partie des quatre critères mentionnés dans l'analyse financière peuvent néanmoins être intégrés au portefeuille en raison

premièrement de leur valorisation attractive et/ou deuxièmement d'éléments spécifiques concernant leurs fondamentaux (notamment restructuration en cours, retournement potentiel de l'activité, fusion/acquisition). Ces titres pourront représenter 50% maximum du portefeuille. Ne représenteront pas plus de 10% de l'actif net du fonds, les actions dont la capitalisation sera inférieure à 500 millions d'euros, et les actions en portefeuille dont la capitalisation deviendrait inférieure à 100 millions d'euros.

Le fonds peut investir jusqu'à 10% en produits de taux. L'investissement est réalisé en titres de créances libellés en euros émis par des émetteurs privés ou publics de notation Investment Grade. Aucun titre qualifié de spéculatif, par les agences de notation ou par l'analyse crédit interne de la société, ne sera présent dans le portefeuille.

Le fonds peut investir dans les instruments dérivés qui exposeront ou couvriront le fonds au risque actions à hauteur de 10% maximum pour les futures sur indice, les options sur actions et sur indice et /ou 10% maximum pour les titres intégrant des dérivés. La somme des deux expositions ne dépassera pas 10% et n'entraînera aucune surexposition.

Le fonds est exposé à 30% maximum au risque de change.

**Indicateur de référence :** EuroStoxx 50 (dividendes réinvestis)

**Autres informations :** Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.

BATI ACTIONS INVESTISSEMENT relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

**Affectation des revenus :** Capitalisation et/ou distribution et/ou report de ses revenus et plus-values réalisées.

**Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats :** Les demandes de souscription et de rachat sont émises à tout moment et sont centralisées quotidiennement jusqu'à 12h auprès de CACEIS BANK. Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour de centralisation et réglées en J+2.

**Investisseurs de détail visés :** Tous souscripteurs.

**Dépositaire :** CACEIS BANK

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet [www.smagestion.fr](http://www.smagestion.fr) ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : SMA GESTION - 8 rue Louis Armand CS 71201 - 75038 PARIS Cedex 15.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 5 années.

**Avertissement :** Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :

**Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés :** Le recours aux produits dérivés peut impliquer un levier ayant pour conséquence une amplification des mouvements de marché sur l'OPCVM et peut engendrer des risques et des pertes importantes.

**Risque en capital :** Il existe un risque que le capital investi ne soit pas intégralement restitué. Le FCP n'intègre aucune garantie en capital.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

| Période de détention recommandée : 5 ans |                                                                                                                                                                                 |                              |                                                                        |
|------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|------------------------------------------------------------------------|
| Exemple d'investissement : 10 000 €      |                                                                                                                                                                                 |                              |                                                                        |
| Scénarios                                |                                                                                                                                                                                 | Si vous sortez après<br>1 an | Si vous sortez après<br>5 ans<br>(Période de détention<br>recommandée) |
| Minimum                                  | Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. |                              |                                                                        |
| Tensions                                 | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                                                                                          | 2 030 €                      | 3 280 €                                                                |
|                                          | Rendement annuel moyen                                                                                                                                                          | -79.73%                      | -19.97%                                                                |
| Défavorable                              | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                                                                                          | 8 270 €                      | 9 960 €                                                                |
|                                          | Rendement annuel moyen                                                                                                                                                          | -17.28%                      | -0.08%                                                                 |
| Intermédiaire                            | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                                                                                          | 10 180 €                     | 13 750 €                                                               |
|                                          | Rendement annuel moyen                                                                                                                                                          | 1.77%                        | 6.57%                                                                  |
| Favorable                                | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                                                                                          | 13 700 €                     | 16 820 €                                                               |
|                                          | Rendement annuel moyen                                                                                                                                                          | 37.03%                       | 10.95%                                                                 |

Scénarios 1 an : Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre décembre 2021 et décembre 2022, intermédiaire s'est produit pour un investissement entre novembre 2023 et novembre 2024 et favorable s'est produit pour un investissement entre octobre 2020 et octobre 2021.

Scénarios 5 ans : Ce type de scénario défavorable est une estimation, intermédiaire s'est produit pour un investissement complété par la part I de Bati Actions Investissement entre janvier 2016 et janvier 2021 et favorable s'est produit pour un investissement complété par la part I de Bati Actions Investissement entre octobre 2016 et octobre 2021.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce tableau affiche les montants que vous pourriez obtenir en fonction de différents scénarii et selon les paramètres suivants :

- un investissement de 10 000 € ;
- et des durées de détention d'1 an et de 5 ans, cette dernière étant égale à la période de détention recommandée.

Ces différents scénarios indiquent la façon dont votre investissement pourrait se comporter et vous permettent d'effectuer des comparaisons avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Que se passe-t-il si SMA GESTION n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le FCP est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de Gestion. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du FCP conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du FCP est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du FCP.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

|                                 | Si vous sortez<br>après 1 an | Si vous sortez<br>après 5 ans<br>(Période de détention<br>recommandée) |
|---------------------------------|------------------------------|------------------------------------------------------------------------|
| Coûts totaux                    | 499 €                        | 1 231 €                                                                |
| Incidence des coûts annuels (*) | 5.01%                        | 1.99% chaque année                                                     |

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8.56% avant déduction des coûts et de 6.57% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.



## Composition des coûts :

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie                         |                                                                                                                                                                                                                                                               | Si vous sortez après 1 an |
|-------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Coûts d'entrée                                                    | 2.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.                                                              | 200 EUR                   |
| Coûts de sortie                                                   | 2.00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.                                                                              | 196 EUR                   |
| Coûts récurrents prélevés chaque année                            |                                                                                                                                                                                                                                                               |                           |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1.00% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.                                                                                                                                 | 98 EUR                    |
| Coûts de transaction                                              | 0.05% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 5 EUR                     |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions              |                                                                                                                                                                                                                                                               |                           |
| Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement     | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.                                                                                                                                                                                                | 0 EUR                     |

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. Les parts de cet OPC sont des supports de placement à moyen terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification de son patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est susceptible de pénaliser l'investisseur.

Il existe dans votre fonds un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Veuillez vous référer à la page 10 du prospectus.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de la société SMA GESTION (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la société SMA GESTION : veuillez contacter la société SMA GESTION, par courriel (conformité\_smgestion@smabtp.fr) ou par courrier, de préférence avec A/R (SMA GESTION – à l'attention du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne – SMA GESTION - 8 rue Louis Armand CS 71201 - 75038 PARIS Cedex 15). Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société : [www.smgestion.fr](http://www.smgestion.fr)
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

## Autres informations pertinentes

Le fonds BATI ACTIONS INVESTISSEMENT est un fonds article 8 selon la réglementation SFDR.

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur le lien suivant : [www.smgestion.fr](http://www.smgestion.fr)

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 5 ans ou 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les performances présentées dans ce diagramme le sont toutes charges incluses.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du code monétaire et financier et à la charte de médiation de l'Autorité des Marchés Financiers, le porteur pourra saisir, gratuitement, le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers sous réserve que (i) le porteur ait effectivement présenté une demande écrite aux services de SMA GESTION et ne soit pas satisfait de la réponse de SMA GESTION (ii) qu'aucune procédure contentieuse, ni aucune enquête de l'Autorité des Marchés Financiers, portant sur les mêmes faits ne soit en cours : Madame/Monsieur le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17, Place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02 - [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)

**Informations additionnelles pour les investisseurs en Suisse :** Le prospectus pour la Suisse, la feuille d'information de base, le règlement, les rapports semestriels et annuels et d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse du Fonds : Carnegie Fund Services S.A., 11, rue du Général-Dufour, CH-1204 Genève, tél: +41 22 705 11 78, web : [www.carnegie-fund-services.ch](http://www.carnegie-fund-services.ch). Le service de paiement en Suisse est Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'île, CH-1204 Genève. Les derniers prix des actions sont disponibles sur [www.fundinfo.com](http://www.fundinfo.com). L'indicateur de risque et les scénarios de performance ont été calculés et présentés conformément aux dispositions de la juridiction d'origine du Fonds. La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future et les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des actions. Pour les parts de fonds proposées en Suisse, le lieu d'exécution se situe au siège du représentant. Le for judiciaire est au siège du représentant, ou au siège ou au lieu de domicile de l'investisseur.

# Modèle d'information précontractuelle pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (EU) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



**Les indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit

Dénomination du produit :  
**BATI ACTIONS INVESTISSEMENT**

Identifiant d'entité juridique :  
**969500D1BI8OLG15ZF64**

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

### Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?

☐ Oui

☒ Non

☐ Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental : %

- ☐ Dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE
- ☐ Dans des activités qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Dans des activités qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de \_% d'investissements durables

- ☐ Ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE
- ☐ Ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ Avec un objectif social
- ☒ Il promeut des caractéristiques E/S mais ne réalisera pas d'investissements durables

### Quelles caractéristiques environnementales et/ou sociales sont promues par ce produit financier ?

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie d'investissement, de l'analyse des titres et du processus d'intégration ESG décrit ci-dessous, le portefeuille promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

Concernant l'analyse des critères Environnementaux et Sociaux (E/S), SMA Gestion intègre dans son processus d'analyse des indicateurs ESG quantitatifs et qualitatifs. De plus, SMA Gestion a défini une liste de neuf enjeux clés (sécurité des salariés, protection des données, impacts sociaux et/ou environnementaux du cycle de production, pratiques commerciales illégales, ...) et attribue pour chaque secteur ainsi que pour les entreprises qui le composent, entre trois et six enjeux clés dits « matériels », c'est-à-dire pouvant avoir un impact significatif sur la valorisation et la réputation de cette société en particulier sur un horizon de moyen-long terme.

Cette démarche est complétée par un suivi et une analyse des controverses sur chacun des émetteurs. Celles-ci sont classées selon leur degré de gravité sur une échelle allant de « non significatif » à « réhibitoire » qui peut conduire à l'exclusion de certaines sociétés de l'univers d'investissement.

L'appréciation qualitative des enjeux clés Environnementaux et Sociaux ainsi que la Gouvernance peut conduire à une « pénalité E, S ou G » lors de la valorisation des titres, si des risques de durabilité sont identifiés.

### ○ Quels sont les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier ?

Le fonds intègre deux contraintes extra-financières spécifiques basées sur les indicateurs suivants :

1. Une intensité carbone pondérée qui doit être inférieure à celle de son indice.
2. Une note ESG numérique moyenne portant sur 90% minimum du portefeuille, qui doit être meilleure que celle de son univers d'investissement. Cette note est une combinaison de critères E, S et G, et est établie à partir de données produites par un fournisseur de données externes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- **Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs ?**

Non applicable

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent-ils pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Non applicable

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

Non applicable

**Dans quelle mesure les investissements durables sont-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?**

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



**Ce produit financier prend-il en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?**

- ☒ Oui, le fonds mesure le PAI relatif à l'intensité GES (Gaz à Effets de Serre) et l'utilise comme contrainte extra-financière : l'intensité carbone pondérée doit être inférieure à celle de l'indice de référence. De plus, afin de s'assurer de ne pas causer de préjudice significatif sur l'un des objectifs environnementaux européens, la gestion respecte les mesures d'exclusion de SMA Gestion et s'interdit d'investir dans les sociétés faisant l'objet de controverse de niveau « réhibitoire » (cf. supra éléments contraignants).
- ☐ Non



**Quelle stratégie d'investissement ce produit financier suit-il ?**

- **Quels sont les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier ?**

Les éléments contraignants utilisés dans le cadre de la stratégie d'investissement pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues par ce produit :

1. Des exclusions :

La sélection de l'univers d'investissement : il est composé par les émetteurs de la zone géographique du fonds définie précédemment, auxquels sont appliqués :

1. Un critère de taille, avec des capitalisations boursières supérieures à 100 millions d'euros ;
2. Et qui ne doivent pas apparaître sur la liste des exclusions propres mises en place au sein de SMA Gestion et normatives à savoir : les émetteurs exposés au charbon tel que définis dans la Politique Charbon de SMA Gestion ; les sociétés impliquées dans la production de tabac ; et les entreprises engagées dans la fabrication ou le commerce des mines anti-personnel et des bombes à sous munitions. Cette démarche participe en partie à la réduction des risques en matière de durabilité.

Ces exclusions sont détaillées dans la démarche ESG et la politique Charbon de SMA Gestion disponible sur le site [www.smgestion.fr](http://www.smgestion.fr)

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque

## 2. Une note ESG

Une note ESG numérique moyenne portant sur 90% minimum du portefeuille, meilleure que celle de son univers d'investissement. Cette note est une combinaison de critères E, S et G, et est établie à partir de données produites par un fournisseur de données externe.

## 3. Taux d'analyse extra-financière selon la Position AMF n° 2020-03

- 90% de l'actif net de l'OPC pour les actions émises par des grandes capitalisations dont le siège social est situé dans des pays « développés », les titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit Investment Grade, la dette souveraine émise par des pays développés ;
- 75% de l'actif net de l'OPC pour les actions émises par des grandes capitalisations dont le siège social est situé dans des pays « émergents », les actions émises par des petites et moyennes capitalisations, les titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit high yield et la dette souveraine émise par des pays « émergents ».

La gouvernance fait l'objet d'une étude approfondie de la composition des organes exécutifs et non-exécutifs, de leur représentativité et de leur structure de rémunération. Et plus globalement, l'équipe de gestion s'assure de l'alignement de la stratégie financière et extra-financière de l'entreprise sur les objectifs de rentabilité durable recherchés par SMA Gestion.

### ○ **Quel est le taux minimal d'engagement pour réduire la portée des investissements envisagés avant l'application de cette stratégie d'investissement ?**

Le fonds ne s'engage pas sur un taux minimal de réduction de son univers d'investissement.

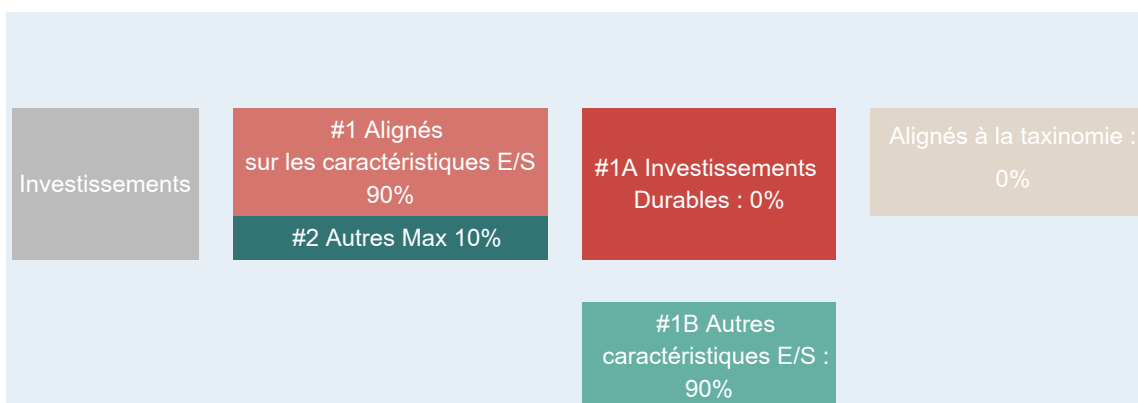
### ○ **Quelle est la politique suivie pour évaluer les pratiques de bonne gouvernance des sociétés bénéficiaires des investissements ?**

La gouvernance fait l'objet d'une étude approfondie de la composition des organes exécutifs et non-exécutifs, de leur représentativité et de leur structure de rémunération. Et plus globalement, elle s'assure de l'alignement de la stratégie financière et extra-financière sur les objectifs de rentabilité durable recherchés par SMA Gestion.

### **Quelle est l'allocation des actifs prévue pour ce produit financier ?**

La répartition des actifs prévue pour ce produit financier est la suivante : 90% au moins des actifs en portefeuille sont alignés avec les caractéristiques E/S.

Les 10% restants (« other ») comprennent les liquidités, produits de trésorerie, titres de créances ou instruments dérivés à des fins d'exposition au marché ou de couverture.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier. La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnement ou sociaux ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Les pratiques de **bonne gouvernance** concernent des structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel et le respect des obligations fiscales.



**L'allocation des actifs** décrit la proportion des investissements dans des actifs spécifiques. Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage : **du chiffre d'affaires** pour refléter la proportion des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit ; **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple ; **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit.

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets

**Les activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à un objectif environnemental.

**Les activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne **tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

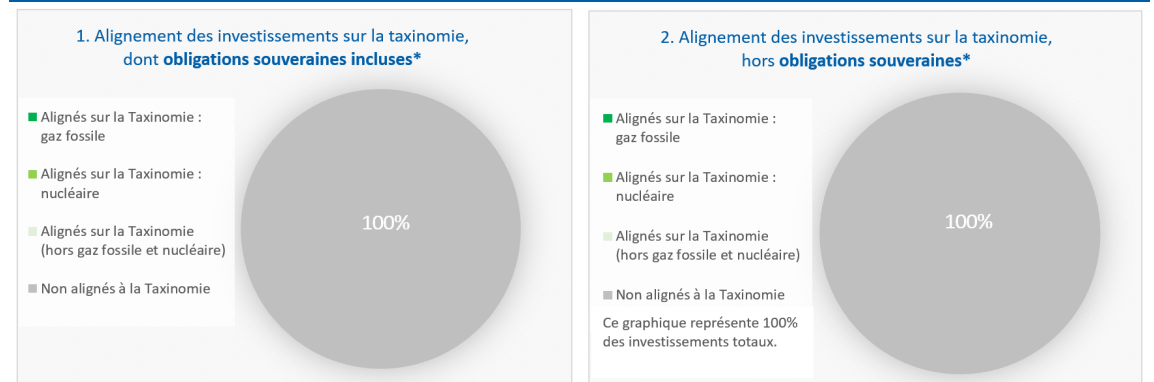
- **Comment l'utilisation de produits dérivés atteint-elle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier ?**

L'utilisation des produits dérivés à des fins d'exposition au marché ou de couverture est limitée à 10% du portefeuille et ne participe pas à la promotion des caractéristiques « E, S » du fonds.

**Dans quelle mesure minimale les investissements durables ayant un objectif environnemental sont-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?**

- **Le produit financier investit-il dans les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ?**
  - ☒ Oui
    - ☒ Dans le gaz fossile
    - ☒ Dans l'énergie nucléaire
  - ☐ Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\* Aux fins de ces graphiques, les obligations souveraines comprennent toutes les expositions souveraines

- **Quelle est la part minimale d'investissements dans des activités transitoires transitions habilitantes ?**

Non applicable

**Quelle est la part minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?**

Non applicable

**Quelle est la part minimale d'investissements durables sur le plan social ?**

Non applicable

**Quels investissements sont inclus dans « #2 Autres », quelle est leur finalité et existe-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?**

Les autres investissements comprennent les liquidités, produits de trésorerie, titres de créances ou instruments dérivés à des fins d'exposition au marché ou de couverture. Cette poche qui ne totalise pas plus de 10%, ne participe pas à la promotion des caractéristiques ESG du fonds.





**Un indice spécifique a – t – il été désigné comme indice de référence pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut ?**

Non applicable

**Les indices de référence**

sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut. Indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- **Comment l'indice de référence est-il en permanence aligné sur chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier ?**
- **Comment l'alignement de la stratégie d'investissement sur la méthodologie de l'indice est-il garanti en permanence ?**
- **En quoi l'indice désigné diffère - t - il d'un indice de marché large pertinent ?**
- **Où trouver la méthode utilisée pour le calcul de l'indice désigné ?**



**Où puis-je trouver en ligne davantage d'informations spécifiques au produit ?**

**Vous trouverez de plus amples informations spécifiques au produit sur le site Web :**

[www.smagection.fr](http://www.smagection.fr)